

Conseil d'établissement

DATE : 3 février 2026
HEURE : 18h30
ENDROIT : Salle du personnel ou visioconférence

Procès-Verbal

1. Ouverture de l'assemblée : 18h30
2. Nomination d'une secrétaire : M. Stéphane Roy est volontaire
3. Adoption de l'ordre du jour : Adopté par Mme Fortin
4. Vérification des présences et quorum; tout le monde est là
5. Adoption et suivi au procès-verbal du 25 novembre approuvé par Mme Legault. On propose de corriger le point 17.
6. Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées année 2025-2026. La direction nous informe des montants reçus. On se demande si on va pouvoir récupérer tous les montants. On pourra bonifier certaine mesure (lecture en 1^{re} année). La mesure alimentaire sera sans doute bonifiée pour l'an prochain. Soutien à la persévérance, programme de tutorat, L'école on bouge!!!! Soutien aux outils pédagogique. Prévention de la violence. Plan de soutien aux comportements positifs. Formation scolaire pour soutien informatique. Formation (frais de déplacement) pour les enseignants. Programme de mentorat pour les enseignant qualifié pour les moins de 5 ans de carrière. Programme de culture à l'école. Sortie scolaire culturelle. École accessible et inspirante.

CE027-25-26 11-11-15

7. Photo scolaire : la date du 29 octobre 2026 est adoptée par Mme Fortin
8. Changement aux dossiers soumis pour une consultation aux CÉ. Changements : calendrier 2026-2027, Cadre organisationnel du SDG. On propose de changer le CÉ du 24 mars (virtuel) pour un CÉ (présentiel) Adopté par Mme Sarah Cardinal.

9. PRIÉ-IMSE : Nous étions déjà au niveau défavorisé (6) maintenant nous sommes de niveau 9.
10. Parole au représentant du comité de parents : Rencontre le 12 janvier. Projet Immobilier a été discuté. On va changer l'Intercom à notre école. Clic-École est en fonction. Un document concernant le plan d'intervention, nous sera transmis. Une campagne de sensibilisation concernant le respect envers le personnel scolaire. On demande l'avis des parents et des modifications seront apportées si nécessaire. Par la suite, le tout sera transmis aux parents de CS.
11. Parole à la présidente : Elle a
12. Parole au SDG : prochaine pédago va travailler l'Imagination. L'argile-Mousse sera à l'honneur. 60 élèves sont admis à la pédago. On demande aux parents d'être vigilants en ce qui a trait à la réservation de la pédago. On vit beaucoup le manque de personnel.
13. Nouvelles de l'école; Le carnaval à bien été. Le site internet a été changé. La St-Valentin s'en vient. C'est la semaine du personnel enseignant.
14. Questions diverses : aucune
15. Levée de l'assemblée. 19h35

Véronique Coron

Présidente

Loi 180, article 64

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.

Stéphane Roy
Secrétaire